



Questions sur la comptabilité

Par **Gasy**, le **21/06/2023** à **08:36**

Bonjour,

J'ai deux petites questions concernant la comptabilité d'une copropriété.

1. Est ce qu'il y a des démarches particulières (type déclaration aux impôts etc.) à faire en plus du vote en AG si on souhaite modifier les débuts et fin de l'exercice comptable ?

Actuellement ma copro est sur un exercice à cheval sur deux années et nous souhaitons nous recalculer sur l'année civile mais ne savons pas quelles conséquences ca peut avoir.

2. Lors du passage à un syndic bénévole, est ce qu'il est possible (et légal) de complètement ignorer les comptes de l'ancien syndic et repartir de 0 ? Quels sont les risques encourus ?

Merci pour vos réponses